

# Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : [www.saintlouisdahaha.com](http://www.saintlouisdahaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisdahaha.com](mailto:municipalite@saintlouisdahaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage :

Rendez-vous sur le site de la municipalité pour consulter la programmation



Rendez-vous sur le site de Cosmoss Témiscouata pour consulter la programmation V I P





# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0  
Téléphone : 418-854-2260      Télécopieur : 418-854-0717

**Le 7 mars 2022**

## **PROJET ORDRE DU JOUR à 20 h**

- 1- Mot de bienvenue**
- 2- Conformité du quorum**
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
  - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 février 2022**
- 5- Suivi des dossiers**
- 6- Approbation des comptes et déboursés**
- 7- Correspondance**
- 8- Affaires financières**
  - a. Résolution – Nomination représentant acquisition immeuble en défaut de paiement
  - b. Résolution – Remboursement bris
  - c. Résolution – Augmentation marge de crédit
  - d. Résolution – Modification au règlement d'emprunt #419 décrétant l'acquisition d'un chargeur sur roues et un emprunt de 395 000\$
  - e. Demande – Augmentation salariale de 3 employés
  - f. Résolution de concordance – Refinancement emprunt par billets au montant de 106 100 \$ qui sera réalisé le 14 mars 2022
  - g. Résolution – Autorisation transfert de propriété
- 9- Loisirs, cultures et vie communautaire**
  - a. Résolution – entente entre La Municipalité et Corporation du Camping du Lac Dole
  - b. Résolution – Ouverture de poste « coordonnateur des opérations »
  - c. Résolution – Autorisation d'un pont payant
- 10- Travaux publics**
  - a. Résolution – Ventes de matériel des travaux publics
  - b. Résolution – Programme d'aide à la voirie locale Volet Maintien des infrastructures – Entretien
  - c. Soumission – Achats de fleurs
- 11- Urbanisme**
  - a. Avis de motion – Modification du règlement de zonage
- 12- Sécurité incendie**
- 13- Santé bien-être et Hygiène du milieu**
- 14- Varia**
- 15- Période de questions**
- 16- Levée de l'assemblée**

# Infos de votre mairesse

Bon mois de mars à vous!

Encore une fois, nous n'avons pas été épargnés par Dame nature en fait de neige et de température hivernale. Donc, accueillons notre mois de mars dans l'espoir d'un printemps plus doux.

Le carnaval s'est super bien déroulé et la participation était excellente. Merci au comité des Loisirs de nous avoir si bien divertis. Pour ma part, de vous voir durant ces trois jours m'a fait réaliser à quel point nous avons besoin de socialiser. Alors, je suis impatiente de participer à votre prochaine activité.

Évidemment, je ne passerai pas sous silence le 100e anniversaire de nos dames Fermières. J'ai pris de mon temps, le 24 février dernier, pour être présente parmi elles. Combien précieuses sont-elles pour notre municipalité! Actives, enjouées et surtout dévouées. Ces dames sont une ressource de connaissance que j'aimerais avoir... Un jour sûrement, je saurai tricoter comme nos fées!

Lorsqu'on pense au mois de mars, on pense à la relâche. Celle-ci aura lieu du 7 au 11 mars prochain. Vous avez la relâche VIP en collaboration avec d'autres municipalités. La grille horaire est très intéressante et je suis certaine que tous y trouveront leurs comptes. L'occasion de se reposer de la routine est de mise aussi pour plusieurs familles qui, soyons honnêtes, ont des journées et des week-ends bien remplis.

Je vous souhaite un heureux mois et, comme à l'habitude, soyez prudent! Accueillons le printemps avec sourire et enthousiasme.

Votre mairesse,  
Mélissa Lord

# SAVIEZ-VOUS...

## VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre premier versement de taxes municipales pour le 30 mars prochain. Merci de votre collaboration.

---

## LUMIÈRES DE RUES

La municipalité désire informer la population que toutes les lumières de rues vont être inspectées et réparées ce printemps. Nous sommes conscients que beaucoup de lumières ne sont plus fonctionnelles et qui peuvent occasionner des inconvénients .

---

## CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure de l'été se fera dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 mars 2022. Vous devez avancer l'heure.



## ACCÈS À LA GLISSADE

Vous l'avez sûrement remarqué qu'au Centre des loisirs près de la patinoire, il y a une glissade. Elle sera accessible pendant la semaine de relâche selon l'état de la température et de la qualité de la neige. La municipalité se donne le droit de la fermer en tout temps et sans préavis.

Aucune surveillance ne sera faite par la municipalité et cette dernière ne peut être tenue responsable des accidents qui pourraient survenir sur la glissade.

Votre enfant devra apporter son traineau ou sa soucoupe.

Voici les recommandations que vous devez respecter en tant qu'utilisateurs :

- La supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de 10 ans et moins;
  - le port du casque de sécurité, sans être obligatoire, est fortement recommandé;
- 

## CRÉATION D'UN PHOTO-ROMAN

À l'automne 2021, six jeunes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'école Georges-Gauvin ont participé à un projet de création d'un photo-roman qui avait comme objectif de favoriser l'accès à la littérature et de stimuler leur intérêt envers la lecture et l'écriture. Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de la MRC de Témiscouata provenant du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Une copie du photo-roman est disponible à la bibliothèque. Vous pouvez le consulter sur place.

Les élèves qui ont participé à ce projet : Mathilde Amyot-Fiocco, Tom Bossé, Mia Dubé, Julianne Marquis, Alexis Michaud, Ève Sirois, Le projet était sous la supervision de madame Catherine Soucy.



# Organismes et loisirs

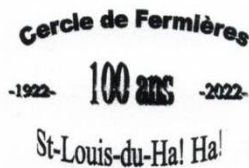
## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 10 mars à 19h30 à la salle municipale en respectant les mesures sanitaires. Venez en grand nombre.

---

## CERCLE DE FERMIÈRES

Le cercle de Fermières vous invite à leur réunion mensuelle qui aura lieu lundi 14 mars à 13h30 à la salle municipale en respectant les mesures sanitaires. Venez en grand nombre.



Le Cercle St-Louis-du-Ha! Ha! fût le 2<sup>e</sup> cercle à être fondé au Témiscouata. Celui de Notre-Dame-du-Lac l'a devancé de 3 jours seulement (le 21 février). Et cela seulement 7 ans après la création du premier Cercle de Fermières du Québec à Chicoutimi en 1915.

Donc le 24 février, à deux heures de l'après-midi à la sacristie, 25 dames de la paroisse assistaient à la fondation du cercle sous la présidence de Monsieur Albert agronome du district. Aujourd'hui en 2022, le cercle compte 93 membres. La première présidente, Madame Louis Pelletier, fondatrice et première présidente du cercle, était la grand-mère de Monsieur l'abbé Marius Raymond et de madame Aline Raymond de cette paroisse.

---

## COMITÉ DES BÉNÉVOLES POUR LA CHAMBRE PALLIATIVE

Il y aura une réunion d'information et de formation des équipes de bénévoles pour la chambre palliative du CHSLD / Foyer Beauséjour, le lundi 21 mars à 10 h à la salle municipale. Les mesures sanitaires et le port du masque devront être respectés.

Dr; Claude Briand.

---

## BIBLIOTHÈQUE

Veillez prendre note que la bibliothèque sera ouverte exceptionnellement de 13h30 à 15h00, le mercredi 9 mars pour la semaine de relâche. Elle sera ouverte aussi en soirée de 19h à 20h30.

Les mercredis 16, 23 et 30 mars, elle sera ouverte seulement en soirée.

## **HEURE DU CONTE EN PYJAMA MARDI 8 MARS DE 10H À 11H**

L'animatrice Anne-Marie présentera deux animations littéraires : la tribu qui pue et la vache qui voulait faire sa place.

Cette activité gratuite s'adresse aux enfants d'âges primaires de 4 à 12 ans. Limite de 10 enfants. Date limite pour s'inscrire : lundi 7 mars au 418-854-2260 poste 103 ou par courriel : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com)

## **ACTIVITÉS À FAIRE PENDANT LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Du 5 au 13 mars, la municipalité a organisé une programmation diversifiée. En allant sur le site de la municipalité, vous retrouverez toutes les activités. Voici quelques activités qui s'adressent à toute la population.

### **HORAIRE DE LA PATINOIRE SAMEDI 5 AU DIMANCHE 13 MARS 2022**

Cet horaire est sujet au changement sans préavis, selon l'état de la glace et de la température. Important de respecter les heures prévues pour le patinage et le hockey libre.

À l'intérieur du Centre des loisirs, nous vous demandons de respecter les mesures sanitaires suivantes : le port du masque et désinfection des mains. Capacité à l'intérieur : 25 personnes. Accès aux toilettes et de limiter votre temps pour vous réchauffer à un maximum de 20 minutes.

**Horaire du dimanche au samedi**  
**13h à 15h30 / Patinage**  
**15h30 à 17h / Hockey libre**  
**17h à 18h30 / Patinage**  
**18h30 à 19h30 / Hockey libre 14 ans et moins**  
**19h30 à 21h / Hockey libre 15 ans et plus**

---

### **STATION SCIENTIFIQUE ASTER LUNDI 7 AU VENDREDI 11 MARS 2022 COMMUNICATION VERS LES ÉTOILES**

« Mais comment allons-nous entrer en contact avec la navette ? » À partir de plusieurs activités à réaliser, l'équipe d'ASTER va vous faire mieux comprendre les difficultés associées à la communication vers d'autres planètes.

Activité extérieure offerte chez ASTER. Limite de 10 participants par séance. Réservation obligatoire au 418 854-2172 ou sur Facebook.com/SciencesAster. Recommandé pour les enfants de 5 ans et plus et gratuite.



---

### **RANDONNÉE EN RAQUETTE AVEC LAMPE FRONTALE SAMEDI 12 MARS 2022 CLUB DE GOLF DU TÉMISCOUATA**

**Apporter votre lampe de poche**  
**Activité pour tous et gratuite**



Deux pistes sont accessibles à tous les adaptes. Les sentiers sont balisés et identifiés.



## OFFRE D'EMPLOI

### ANIMATEUR /TRICE CAMP DE JOUR

Sous la supervision de la coordonnatrice en loisirs et de la directrice générale, les titulaires du poste devront animer un groupe de jeunes âgés entre 5 à 12 ans, 5 jours par semaine durant l'été du 27 juin au 11 août 2022.

#### **Sommaire des tâches :**

- Planifier, organiser, animer et évaluer les activités d'animation;
- Rédiger un calendrier d'activité pour la saison et un rapport final;
- Assurer la propreté des lieux;
- Assurer la sécurité des participants et stimuler l'enfant à la participation aux activités;
- Travailler au service de garde par rotation;
- Toutes autres tâches connexes.

#### **Exigences :**

- Être âgé (e) de 16 ans et plus;
- Détenir ou être en voie de terminer une formation humaine (technique d'intervention en loisirs, technique d'éducation à l'enfance, technique travail social, etc.) serait un atout;
- Faire preuve d'autonomie, de créativité et de dynamisme;
- Avoir un bon sens des responsabilités;
- Posséder une formation en secourisme ou premiers soins serait un atout.

#### **Condition de travail :**

- Horaire de 35 à 40 heures / semaine pour 7 semaines
- Être disponible une fin de semaine au mois de juin pour une formation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mars 2022 avant 16h00 par courriel : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com) ou par la poste à l'adresse suivante :

Offre d'emploi : Animateur (trice) au camp de jour  
Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
À l'attention de : Diane Bossé  
95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0

---

### SONDAGE CAMP DE JOUR 2022

Après la semaine de relâche, la municipalité va débiter la préparation des activités de son camp de jour qui seront offertes tout au long de la période estivale.

En vue d'embaucher le nombre adéquat d'animateurs de camp de jour, nous aimerions connaître le nombre de jeunes qui désirent s'y inscrire. De cette manière, nous nous assurons de respecter les ratios et d'offrir à vous et à vos enfants un service de qualité.

Important : La période d'inscription aura lieu au courant du mois de mai.

<b>Dimanche</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
		1 <sup>er</sup>	2	3	4	5
6	7 Séance du conseil municipal à 20h00	8	9 Bibliothèque de 19h00 à 20	10	11	12 Dans la nuit de samedi, nous avançons l'heure
13	14	15 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	16 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	17 Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale	18	19
20	21	22 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	23 Bibliothèque de 19h00 à 20h30	24 Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale	25	26
27	28	29 Vie Active à 13h30 à la salle municipale	30 1 <sup>er</sup> versement de taxes municipales	31 Gym-Cerveau à 13h00 à la salle municipale		